



# Négociier des protocoles d'accord préélectoraux

## Public

6 à 15 Stagiaires,  
Tous les militants susceptibles d'aller négocier des protocoles électoraux

## Prérequis

Aucun

**Animation :** Syndicat

## Durée

½ journée ou 1 jour soit 3 heures ou 7 heures

## Les objectifs pédagogiques

- Connaître le processus électoral Savoir négocier un protocole d'accord préélectoral
- Connaître l'enjeu majeur qu'est la représentativité
- Suivre les élections dans l'entreprise et le syndicat

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### ½ JOUR :

Accueil, Présentations  
Le processus électoral à travers le TOG fédéral  
Comment bien négocier un protocole d'accord préélectoral  
Le protocole d'accord préélectoral et les priorités du syndicat  
Vécu de formation

### 1 JOUR :

Accueil, Présentations  
Le processus électoral à travers le TOG fédéral  
Comment bien négocier un protocole d'accord préélectoral  
Le protocole d'accord préélectoral et les priorités du syndicat  
La représentativité enjeu syndical majeur  
Le suivi des élections dans l'entreprise et le syndicat  
Vécu de formation



# Négociateur des protocoles d'accord préélectoraux

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Prospecter un secteur pour recueillir des besoins et des informations
- Négocier une proposition dans un domaine thématique et conclure un accord ou une vente

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)  
[www.f3c-c3.com](http://www.f3c-c3.com)